

*Pôle communication*  
*Tél. : 24 66 40*

Dimanche 9 août 2020

## COMMUNIQUÉ

Suite à l'incendie qui a détruit la case du Sénat coutumier la nuit dernière, le gouvernement déplore un tel acte criminel, qui touche un interlocuteur institutionnel majeur du gouvernement en matière de législation et de réglementation relatives à l'identité kanak.

Le gouvernement tient à affirmer son soutien et sa solidarité aux sénateurs coutumiers, qui représentent la parole coutumière dans les institutions de la Nouvelle-Calédonie, nées de l'accord de Nouméa.